

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL322

présenté par
Mme Capdevielle, rapporteure

ARTICLE 31

Compléter cet article par les deux alinéas suivants :

« III. – Au premier alinéa de l’article 78-2-2, le mot : « sixième » est remplacé par le mot : « septième » ;

« IV. – Au premier alinéa de l’article 78-2-4, le mot : « septième » est remplacé par le mot : « huitième ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.